

Le Comité Départemental du lot

CHAMPIONNAT DU LOT DES ECOLES DE GOLF 2022

Samedi 23 avril au Souillac Golf & Country Club

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE



Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s inscrits dans les Ecoles de Golf du Lot

Catégories d'âge concernées :

CADETS né(e)s en 2004 et 2005)

MINIMES né(e)s en 2006 et 2007)

BENJAMINS né(e)s en 2008 et 2009)

Détenteur/détentrice du drapeau jaune ou classé(e)

FORMULE DE JEU (suivant niveaux)

Score Maximum Brut (limité à 10 si, à la fin du 9ème coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 10 sur la carte de score)

18 trous pour les cadets/cadettes , minimes - Marques de départ : jaunes et rouges

Score Maximum Brut – 18 trous pour les benjamins/benjamines / Marques de départ : orange

INSCRIPTIONS/DEPARTS

Les inscriptions devront parvenir au club de Souillac le mercredi 20 avril par l'intermédiaire de chaque enseignant.

Les horaires de départ seront disponibles le vendredi dès 12 h 30.

Les premiers départs auront lieu à partir de 11 heures le matin.

Les droits de jeu sont de 5 € par joueur.

Le Certificat médical devra être enregistré par la FFGolf à la date limite d'inscription

COMITE DE L'EPREUVE

Le Président, le Trésorier et la Secrétaire du Comité Départemental

PRIX :

Trophée au vainqueur de chaque catégorie.

Un souvenir sera remis aux vainqueurs de chaque catégorie.

Nos
Partenaires

LOT

LE DÉPARTEMENT



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Souillac GOLF & COUNTRY CLUB
SUR DORDOGNE

Sahors
GOLF

Président : Philippe SALGUES : 06.84.10.86.36 - Secrétaire : Annie MEYZEN
e.mail; cd46@liguegolfoccitanie.fr

Golf de Montal, Marot-Bas 46400 Saint-Jean-Lespinasse

 SOCIETE
GENERALE